

# BULLETIN BEDOUIN

Septembre-Octobre  
2011

53

## EDITO

### **La Rentrée...**

**Après quelques semaines de travaux (peinture des portails, de la classe de cycle II, pose et vernis des fresques, nettoyage du grenier...), ce lundi 5 octobre l'heure de la rentrée a sonné à l'école Sainte Blandine.**

**De la cour s'échappait une odeur de café et de jus de fruits pour saluer le retour ou la première rentrée de 77 bambins de 3 à 11 ans. Comme chaque année l'APEL avait tout préparé pour que le passage chez les "grands" se passe en douceur.**

**Les maîtresses étaient fidèles au poste, prêtes à accueillir 27 enfants en maternelle, 22 en cycle II et 28 en cycle III.**

**Cette année les enfants iront chaque mois à la bibliothèque, s'entraîneront à la lecture à voix haute avec l'aide de Mesdames Mure et Rimaud. Monsieur Second, mémoire vivante du village, leur fera découvrir le patrimoine de Longessaigne. Ils découvriront le Moyen-âge avec leurs maîtresses et lors d'une classe de découverte début octobre, et bien d'autres choses...**

**Et, dorénavant nous vous donnons rendez-vous le samedi 22 octobre pour l'inauguration des fresques et notre porte ouverte.**

**Bienvenue à toutes les nouvelles familles et très bonne année scolaire.**

**La Directrice**



# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 JUIN 2011

Début de séance : 20 heures

Excusé : Daniel NOTIN.

## ↳ Intervention du bureau LATITUDE pour la présentation du PLU :

Madame Laurence FOREL, du bureau LATITUDE intervient pour présenter le PLU au Conseil Municipal. Elle fait le bilan de la concertation menée depuis le 22 juillet 2008 jusqu'au 21 juin 2011 (aucune remarque n'a été inscrite sur le registre de concertation et le public a été peu nombreux lors des réunions publiques). Elle explique au Conseil Municipal que l'on est dans une phase importante et que le PLU doit maintenant être arrêté et approuvé.

Le Conseil Municipal, tire le bilan de la concertation, arrête et approuve le projet de Plan Local d'Urbanisme comme suit : 10 voix POUR ; 1 voix CONTRE ; 3 ABSTENTIONS.

Le projet de plan local d'urbanisme en cours d'élaboration sera communiqué pour avis à l'ensemble des personnes publiques associées à la révision du plan local d'urbanisme.

Le dossier d'arrêt du PLU est consultable en Mairie par toutes les personnes qui le souhaitent.

## ↳ Délibération approbation du rapport 2010 sur le prix et la qualité de l'eau :

Alain CHAUSSENDE présente au Conseil Municipal le rapport sur le prix et la qualité de l'eau en 2010 établis par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt pour le compte du Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier. Les informations ont été recueillies par l'intermédiaire du syndicat et de la SDEI.

Le rapport est donc conforme à la loi n°95-101 du 2 février 1995 et son décret d'application n° 95-635 du 6 mai 1995.

L'ensemble du Conseil Municipal approuve ce rapport annuel et rappelle que ce document est consultable par le public, sur demande, en mairie.

## ↳ Délibération revalorisation des loyers pour 2011 :

Monsieur le Maire rappelle que la revalorisation des loyers des différents bâtiments communaux se fait au 1<sup>er</sup> juillet de chaque année. Il informe le Conseil Municipal qu'en application de l'indice de référence des loyers, les loyers 2011 sont revalorisés de 1,60 %.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de fixer le montant des loyers, comme suit :

- Le local artisanal situé « Salle des Sociétés » à 249,05 € par mois,
- Le logement situé « Salle des Sociétés » à 349,81 € par mois,
- L'appartement situé « Place des Ecoles » à 225,27 € par mois,
- Le logement communal situé « Rue de la Mairie » à 304,16 € par mois,
- Le local à usage de bureau situé « Place des Ecoles » à 101,45 € par mois.

## ↳ Délibération subvention pour les travaux d'assainissement du lotissement :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune avait déposé un dossier de subvention concernant les travaux d'assainissement du lotissement « Les Primevères ». Or, il s'avère, que la commune ne peut prétendre à cette subvention du fait qu'elle a un contrat triennal en cours avec le Département du Rhône. Donc ces deux aides ne peuvent pas se cumuler.

Délibération retirée de l'ordre du jour.

### ↳ Délibération dépenses au compte 6232 et 6233 :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier transmis par Monsieur LE NAOUR (Percepteur) qui souhaite une délibération afin de connaître le détail des dépenses de ces deux comptes.

Le Conseil Municipal

- Autorise le règlement des dépenses ci-dessous énumérées sur le compte 6232 (Fêtes et cérémonies) :
  - Vin d'honneur
  - Inaugurations
  - Repas divers
  - Repas des Brigades Vertes
  - Les achats de boisson et épicerie
  - Dépenses d'impression (tracts, affiches, cartes d'invitation etc..)
  - Apéritifs dînatoires
  - Commémorations (gerbe, vin d'honneur)
  - Toutes les dépenses liées aux illuminations de Noël (guirlandes, décorations, lots et bons d'achats concernant le concours « Longessaigne en lumière »)
  
- Autorise le règlement des dépenses ci-dessous énumérées sur le compte 6233 (Foires et expositions) :
  - Toutes les dépenses liées à la foire Ste Blandine (sonorisation, publicité, animations, locations diverses, prestations extérieures diverses, dépenses d'impression diverses)
  - Toutes les dépenses liées à la foire biologique

### ↳ Questions diverses :

- \* Foire : Frédéric MURE informe le Conseil que la commission foire s'est réuni pour faire le bilan de l'année 2011. De plus, il explique qu'une réflexion globale va être menée concernant la foire.
- \* La fabrique de pain biologique : Michel PONCET informe le Conseil Municipal que le four est terminé.
- \* Marc VITTORI explique qu'une réflexion va être menée sur la signalétique du verger des enfants.





# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 JUILLET 2011

Début de séance : 20 heures

Excusé : Jocelyn SIMON, Frédéric MURE, Stéphane RIMAUD .

## ↳ Agenda 21 :

La Communauté de Communes a décidé la mise en place d'un Agenda 21 sur le Canton.

L'Agenda 21 est un projet global et concret, dont l'objectif est de mettre en oeuvre progressivement et de manière pérenne le développement durable à l'échelle d'un territoire.

Il est porté par la collectivité et mené en concertation avec tous ses acteurs : élus et personnels, habitants, associations, entreprises, structures déconcentrées de l'Etat, réseaux de l'éducation et de la recherche...

Il se traduit par un programme d'actions visant à améliorer la qualité de vie des habitants, économiser les ressources naturelles et renforcer l'attractivité du territoire.

Aurélie CHAIZE chargée de mission à la Communauté de Communes est venue présenter aux membres du Conseil les différentes phases de ce processus.

La première phase de ce travail nécessite une analyse des politiques publiques de développement durable menée sur le territoire.

Un diagnostic sur chacune des Communes doit être réalisé. Un questionnaire a été rempli collectivement par les membres du Conseil

Les thèmes principaux étant :

- Economie
- Solidarité
- Environnement
- Citoyenneté

Ce questionnaire est consultable en Mairie, ou sur le site de Longessaigne.

## ↳ Délibération sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)

Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales le Préfet nous propose un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

Cette proposition envisage la réduction importante du nombre de Communautés de Communes et de syndicats inter communaux.

Concernant notre territoire intercommunal, il est prévu la dissolution du syndicat d'assainissement regroupant les Communes de Souzy, St Genis l'Argentièrre et Sainte foy l'Argentièrre (SIVU des Rossandes).

Cette dissolution pourrait entraîner le transfert de la compétence assainissement collectif à la Communauté de Communes.

Après débat, le Conseil Municipal émet un avis défavorable (11 non - 1 oui) à ce projet départemental, car il entraînerait la dissolution et la fusion de plusieurs syndicats qui offrent au public un service de qualité et de proximité, tout en maîtrisant la dépense publique, par l'implication des élus à la gestion de ces structures.

### ↳ **Demande d'arrêté de subvention sur le contrat Triennal :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que nous sommes en mesure de procéder aux deux arrêtés de subventions suivants :

- Aménagements et abords communaux pour un montant sollicité de 94.985 euros
- Aménagement cour de la Mairie (études) pour un montant sollicité de 6.500 euros

Ce qui permettra dans les mois suivants le versement (sur présentation des factures) des dites subventions.

### ↳ **Financement du bâtiment CIVIER :**

Pour financer le logement social, il est nécessaire de contracter un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignation. Suite à notre demande, nous avons reçu de celle-ci un accord de principe pour un montant de 127.000 euros sur 25 ans à un taux de 2.60 % (taux indexé sur le livret A).

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt.

### ↳ **Commission intercommunale des impôts directs :**

La Communauté de Communes doit mettre en place une commission intercommunale chargée de donner un avis sur les évaluations foncières des locaux commerciaux.

La Commune doit proposer deux personnes pour y siéger :

- Céline COURBIERE ( Titulaire)
- Bruno GOUJET (Suppléant).

### ↳ **Questions diverses :**

- \* Commission Bâtiments : Pour des réfections de peinture sur des ouvertures de bâtiments communaux Michel PONCET propose des devis et retient l'entreprise ROSSAND Serge pour un montant H.T de 2492.60 euros.
- \* Entretien de clocher : La réparation du câble de l'horloge a été réalisée par l'entreprise PONCET avec l'aide de l'employé communal.
- \* Traitement des eaux pluviales : Daniel DIVINIA fait le compte rendu d'une rencontre avec Monsieur JOLIET de la DDT au sujet de l'élaboration d'un Schéma directeur des eaux pluviales. Pour ce travail il sera nécessaire de faire appel à un maître d'œuvre.
- \* Tournage d'un film : La Commune de Longessaigne a été sollicitée afin de mettre à disposition une partie de la place du village et la montée de l'église. Cette opération nécessitera une déviation durant la journée du Mardi 30 août.





## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 SEPTEMBRE 2011

Début de séance : 20 heures

Excusés : Nathalie GRIMAND, Daniel NOTIN, Marc VITTORI et Georges DESORT.

### ↳ Délibération hausse des cotisations du contrat d'assurance groupe du CDG :

Le Maire de LONGESSAIGNE explique que la commune adhère depuis de nombreuses années au contrat groupe d'assurance contre les risques statutaires (c'est-à-dire les arrêts de travail), souscrit par le Centre de Gestion.

Suite à la réforme des retraites, l'allongement de la durée de travail a deux impacts sur les prestations du contrat :

- Prise en charge de la durée supplémentaire d'indemnisation des sinistres connus et majoration en conséquence des provisions déjà constituées,
- Prise en charge de la survenance des arrêts futurs concernant les agents ayant plus de 60 ans.

Cela entraîne une augmentation de 9 % du taux de cotisation à compter du 1er janvier 2012 soit :

5,94 % pour la couverture des agents CNRACL ;

1,31 % pour la couverture des agents non affiliés à la CNRACL ;

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette augmentation et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au certificat d'adhésion.

### ↳ Délibération pour la taxe communale et départementale sur la consommation finale d'électricité:

Cette délibération est retirée de l'ordre du jour. En effet, Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'après renseignements pris, la commune n'a pas à délibérer sur cette taxe, en raison du transfert de compétences, celle-ci sera prise par le SYDER.

### ↳ Echanges sur les projets en cours :

Michel PONCET fait le point sur l'avancement des travaux.

Bâtiment Civier : La chape est coulée. Les travaux de ce bâtiment avancent bien. Il y a eu un bon suivi du chantier. Un appel d'offres va être relancé concernant le réseau de chauffage Mairie/ bâtiment Civier, trois entreprises ont été consultées, on attend leurs propositions. Quelques plus-values sont à prévoir (pour les façades et la lasure des ouvertures).

Toilettes publiques : La hauteur du local a été baissée. L'installation du toit en cuivre a commencé. Le principe de récupération de l'eau pluviale est abandonné, l'investissement est jugé trop coûteux pour une faible utilisation. Par contre, les commissions développement durable et bâtiments vont travailler sur la gestion et la récupération des eaux pluviales utilisables par les services municipaux (arrosage...).

D'autre part un devis a été demandé aux Ets Balthazard pour l'installation d'un bac de lavage et l'alimentation en eau de l'église pour un montant de 721,19 € TTC.

### ↳ Questions diverses :

\*Clocher : L'association « Les Fouineurs Bédouins » demande l'éclairage de la charpente du clocher.

\*Aire de jeux : Un dallage devant le local toilettes semble nécessaire afin d'assurer la propreté des lieux.. L'entreprise Green'styl va procéder à l'entretien du gazon synthétique. Le tarif s'élève à 460 € TTC

\*Lotissement « Les Primevères » : Daniel DIVINIA informe le Conseil que les travaux de voiries sont terminés.

## **INFOS MAIRIE**

# **FOIRE DE LA SAINTE BLANDINE**

## **Réunion publique**

**le vendredi 21 octobre 2011 à 20h 30**

**à la maison des associations**

**Soirée débat échange autour de la Foire**

**Nous comptons sur votre présence.**

**La municipalité**

### **CABINET INFIRMIER LONGESSAIGNE**

Suite à une nouvelle organisation merci de **prendre rendez-vous**  
par téléphone au **04 78 47 97 82** pour tous soins (prise de sang...)

au **CABINET** comme à **DOMICILE**



**Laetitia, Corinne, Christina.**

## **LA BIBLIOTHEQUE S'AGRANDIT !!!**

Désormais la bibliothèque vous accueille dans son nouveau local, à l'étage, à la place de l'ancienne salle de réunion et du club. Pour les personnes ne pouvant passer par les escaliers, un accès est possible par le portail blanc de la cure (plan incliné).

Venez découvrir nos livres dans un cadre plus grand et plus agréable où vous pourrez aussi prendre le temps de feuilleter nos magazines périodiques grâce à des coins lecture aménagés pour votre plaisir.

**Nos horaires d'ouvertures restent inchangés :**

**mardi : 10h30 – 11h30**

**jeudi : 16h30 – 17h30**

**samedi : 10h30 – 11h30**

Nous tenons à remercier vivement la mairie de ce changement de local, ainsi que Ludovic ROUSSET et Marcel PONCET qui nous ont prêté main forte pour le déménagement.



***A bientôt, à la bibliothèque !!!***



**Semaine du Goût dans les Monts et  
Coteaux du Lyonnais  
du 17 au 23 octobre**  
Avec la Marque Le Lyonnais Monts et Coteaux



**Dégustations au sein des commerces des Coteaux du Lyonnais, en partenariat avec Cap à l'Ouest...**

Avec les commerçants-artistes et les producteurs de l'Ouest Lyonnais sur les communes de l'Arbresle, Brignais, Brindas, Chaponost, Grézieu la Varenne, Messimy, le Pays Mornantais, et Vaugneray.

Toute la semaine, vous pourrez déguster du jus de fruits, du vin des Coteaux du Lyonnais, un assortiment de fromages, du saucisson et des pâtes de fruits : que des produits issus du « Lyonnais Monts et Coteaux » !

**...Et dans les 7 Offices de Tourisme du Lyonnais** qui vous réservent un accueil gourmand.  
**-Un menu spécifique « Marque Le Lyonnais » dans les restaurants\*** des Monts et Coteaux du Lyonnais

Plusieurs restaurateurs participent à la démarche et vous proposent un menu faisant la part belle aux produits de saison et de proximité pour 20 euros maximum par personne (hors boissons).

*\*Restaurants participants à découvrir sur le site internet :*

[www.le-lyonnais.org](http://www.le-lyonnais.org) – rubrique « Gastronomie »

**-Des animations pour tous : une conférence, un prix de la Création, des expos et une course pédestre !**

**Conférence "Bien manger pour mieux vivre" à Mornant, vendredi 21 octobre à 19h – 6 € / pers.**

Animée par Mme Anne Marie Joannin, naturopathe.

RDV à la Maison des associations (salle Rodin) - Durée 1h et 30min d'échange puis buffet

Contact : Office de Tourisme Les Balcons du Lyonnais – Tél. 04 78 19 91 65

**Remise du Prix de la Création Les Hauts du Lyonnais à Saint Symphorien sur Coise, samedi 22 octobre à 9h - Gratuit**

Pour sa 5<sup>ème</sup> année, la Communauté de Communes Les Hauts du Lyonnais met à l'épreuve vos talents culinaires: réaliser une assiette de 3 desserts.

RDV au restaurant scolaire de Saint Symphorien sur Coise - Rue André Loste

Contact : Office de Tourisme Les Hauts du Lyonnais – Tél. 04 78 48 64 32

**Expositions à la Maison de pays / Office de Tourisme à Saint Martin en Haut - Gratuit**

«La cuisine et son histoire» jusqu'au 27 novembre

« Photos sur la vigne » de Fabrice Ferrer jusqu'au 30 octobre

Du mardi au samedi : 9h-12h/14h-18h. Dimanche : 10h-12h/15h-18h

Contact : Maison de Pays / Office de Tourisme Les Hauts du Lyonnais – Tél. 04 78 48 64 32

**10<sup>ème</sup> édition de la Course d'endurance la Val'Lyonnaise à Vaugneray, dimanche 23 octobre**

26 ou 15km parcourant le territoire des Vallons du Lyonnais et une randonnée pédestre : 1300 participants attendus et des produits du terroir « Marque Le Lyonnais » remis à chaque coureur !

Après l'effort, le réconfort...

Contact : Office de Tourisme Les Vallons du Lyonnais

– Tél. 04 78 57 57 47 –

<http://vallyonnaise.free.fr/>



## Centre d'enfouissement

Roche la Molière (42)

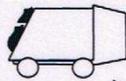


## Où vont les déchets ménagers collectés dans les Monts du Lyonnais ?

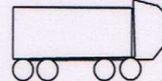
Dans le cadre de la semaine du développement durable 2011, la Communauté de communes Chamousset en Lyonnais et le SIMOLY ont organisé une visite du centre d'enfouissement de Roche la Molière. 48 habitants, élèves de bac pro, élus et agents de collectivités ont pu découvrir le sort de nos sacs noirs.



Sacs noirs collectés en porte à porte ou en point de regroupement



Quai de transfert à S<sup>te</sup> Foy l'Argentière



Transport en semi-remorque au centre d'enfouissement

**Important : les sacs noirs ne sont pas triés, ils ne doivent pas contenir de déchets recyclables**

### Centre d'enfouissement géré par SITA

Ouvert depuis 1972

Surface autorisée en déchets : 47,5 hectares

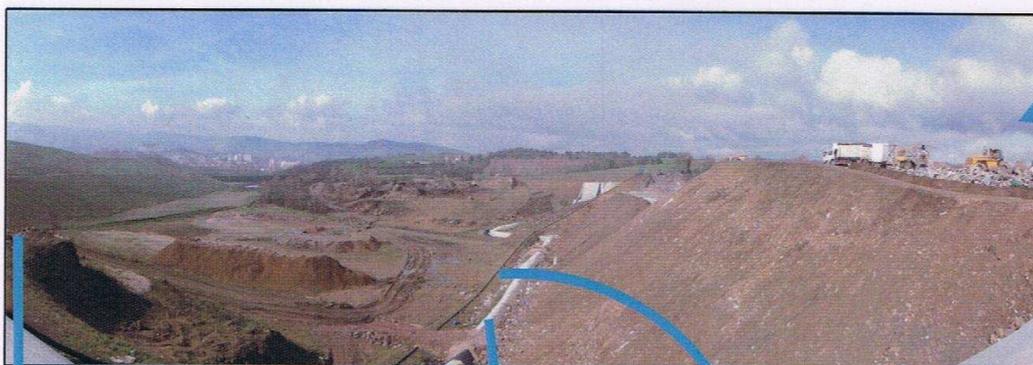
450 00 tonnes de déchets traités par an

Date de « saturation » du site : 2026

Le Simoly apporte 7 semi-remorques des Monts du Lyonnais par semaine (environ 8000 tonnes/an)



Stockage des déchets dans des alvéoles dotées de dispositifs d'étanchéité (géomembrane, argile, couvert végétal)

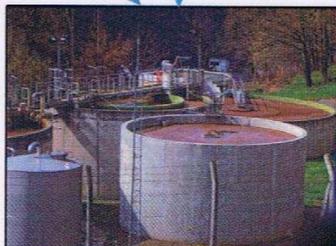


Canalisation des eaux de ruissellement et analyse de celles-ci



Bassin d'eaux pluviales

Système drainant de récupération des lixiviats (jus de poubelle)



La station d'épuration traite les eaux de ruissellement non conformes et les lixiviats

Le biogaz issu de la fermentation des déchets est collecté et valorisé par une usine installée sur le site



Le biogaz est utilisé comme carburant pour des moteurs produisant de l'électricité pour environ 9 500 foyers (chauffage compris)

## Centre de tri

L'Horme (42)

# Où vont les sacs jaunes collectés dans les Monts du Lyonnais ?

Dans le cadre de la semaine du développement durable 2011, la Communauté de communes Chamousset en Lyonnais et le SIMOLY ont organisé une visite du centre de tri de l'Horme. 48 habitants, élèves de bac pro, élus et agents de collectivités ont pu découvrir le sort de nos sacs jaunes.



Recyclage Déchets Service : RDS



1 Les sacs jaunes sont ouverts et positionnés sur le tapis roulant

2



Le contenu des sacs jaunes défile sur le tapis roulant. Les trieurs séparent à la main les différents emballages par catégorie.

3



Les emballages atterrissent dans des casiers

4



Une fois triés, les emballages sont mis en balles pour être envoyés dans les usines de recyclage

### Rappel des consignes :



Erreurs de tri : 28 % - Déchets envoyés au centre d'enfouissement

Ces erreurs représentent un coût supplémentaire pour la collectivité et donc pour le redevable.

# ASSOCIATIONS



## LA BOULE BEDOUINE DE LONGESSAIGNE



Chers Amis

**La Boule Bédouine a le plaisir de vous inviter à l'occasion du  
40ème anniversaire de la société le**

**SAMEDI 22 OCTOBRE 2011 à 11H30 à la salle polyvalente.**

**Un apéritif d'honneur suivi d'un buffet vous sera offert avec animation Musicale.**

**Nous espérons vous compter parmi nous ce jour là en toute amicalité.**

**Pour nous faciliter l'organisation de cette journée nous vous demandons de bien vouloir vous  
inscrire par l'intermédiaire du coupon réponse ou en appelant les numéros suivants avant le  
dimanche 9 octobre 2011 :**

**PONCET Marcel La Plaine au 04 74 70 11 53 ou  
BLAIN Roger le bourg au 04 74 70 10 26**

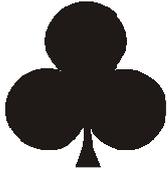
---

**M., Mme.....**

.....

**Participeront à la journée anniversaire**

**Nombre de personnes.....**



**LE COMITE « INTER SOCIETES »**



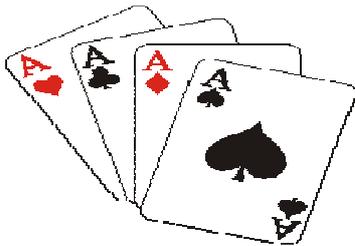
## **CONCOURS DE BELOTE**

**A LONGESSAIGNE**

**LE SAMEDI 29 OCTOBRE 2011**

**à 14 h**

**Salle polyvalente**



**1er prix : 2 jambons secs**

**2ème prix : 2 épaules fraîches**

**3ème prix : 2 rosettes**



LES FOUINEURS BEDOUINS

## **LES FOUINEURS BEDOUINS**

**L'association travaille actuellement sur les écoles du village. Pour illustrer le livret en cours de rédaction, nous sommes à la recherche de photos de classe anciennes mais aussi récentes. Celles-ci seront scannées et rendues dans les meilleurs délais. Des illustrations d'activités scolaires et extrascolaires sont aussi les bienvenues. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le président André SECOND ou Liliane GOUJET.**

## **INFOS DIVERSES**

### **CLASSES EN 6**

**Bientôt la demi-décade  
des Classes en 6**

**Le repas aura lieu  
le 29 octobre 2011  
au restaurant  
« Beau Séjour »**

**Si vous n'avez pas reçu de convocation,  
veuillez vous faire connaître**

**Auprès de Brigitte VOUTE  
tél : 04 74 70 22 48**

**ECOLE SAINTE BLANDINE**

**« Les enfants d'abord »**

**PORTES OUVERTES**

**LE SAMEDI 22 OCTOBRE 2011**

**DE 10 H à 13 H**



**L'APEL de l'école Ste Blandine** de Longessaigne relance différentes actions pour la fin d'année, et notamment :

- **une vente de pizza** après les vacances de la toussaint, elles seront à retirer le **jeudi 10 novembre**, alors avis aux gourmands,
- **des sacs cabas** (pour transporter les courses) décorés par les enfants de l'école avant les vacances de Noël,
- **des papillotes** type "Malakoff" pour se régaler en fin d'année

Les infos circuleront prochainement dans les cartables, à l'Agence Postale Communale et en mairie pour les intéressés.

Merci à tous  
L'équipe de l'APEL

# ETAT CIVIL

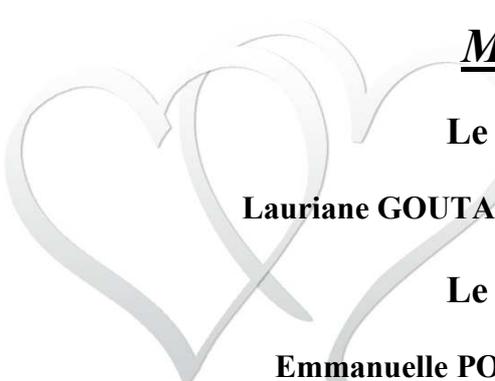
## MARIAGES

Le 20 Août 2011

Lauriane GOUTAGNY et Yannick COLLOMB

Le 27 Août 2011

Emmanuelle PONCET et Alexis JOUBERT



## NAISSANCES

Le 22 juillet 2011

Cyrielle CHAVEROT

Fille de Magali REYNARD et de Rodolf CHAVEROT

Le 8 août 2011

Coline BARDIN

Fille de Camille LAMARQUE et de Matthieu BARDIN

Le 18 septembre 2011

Natan CHAUSSENDE

Fils de Carole PEILLON et Alain CHAUSSENDE



## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

1 <sup>er</sup> octobre	Repas dansant	Club du Village Fleuri
14 octobre	Réunion	Comité Inter-Sociétés
22 octobre	Portes-ouvertes	Ecole Ste Blandine
22 octobre	40ème anniversaire	Boule Bédouine
28 octobre	Assemblée Générale	Oasis Bédouine
29 octobre	Concours de Belote	Comité Inter-Sociétés